

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

***BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT
PSYCHO-EDUCATIF¹***

Enseignement supérieur pédagogique de type court

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 27 avril 2006

¹ Le masculin est utilisé à titre épïcène

***BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-
EDUCATIF²***

I – CHAMP D'ACTIVITE

Le Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :

- ◆ le développement global de la (des) personne(s),
- ◆ l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- ◆ la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.

Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) en construisant et en gérant des collaborations avec d'autres intervenants du secteur et d'autres secteurs.

Il agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie.

Il s'engage dans un processus articulant action et réflexion pour favoriser la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres.

Son action s'inscrit dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminent ainsi son mandat.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il maîtrise les enjeux des politiques socio-éducatives, se situe par rapport à celles-ci et se positionne en tant qu'acteur social en fonction des missions spécifiques à l'institution où il exerce.

Il situe son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs.

Il s'interroge sur son mode d'intervention et sur la qualité de son accompagnement.

Dans le respect inconditionnel des personnes et des règles déontologiques, l'éducateur assure :

- ◆ une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- ◆ une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- ◆ une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- ◆ une fonction politique en étant vecteur de changement.

II - TACHES

Le Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif assure une série de tâches qui sont définies par les différentes fonctions énumérées dans le champ d'activité :

- ◆ une fonction d'accompagnement et d'éducation :
 - ◆ rencontrer la(les) personne(s) dans les différents contextes de vie ;

² Le masculin est utilisé à titre épiciène.

- ◆ évaluer la situation individuelle, familiale et sociale de la (des) personne(s) et par l'observation et l'écoute active de la(des) personne(s), participer à l'identification des potentialités, des obstacles et des freins pour promouvoir un projet de vie qui tient compte des réalités sociales ;
- ◆ créer, par des actes de la vie quotidienne fondés sur des méthodologies adaptées, une relation éducative personnalisée ;
- ◆ garantir le respect de la (des) personne(s), de sa (leurs) culture(s), de leur histoire familiale et veiller à ce que son (leur) avis soit pris en considération ;
- ◆ participer à des réunions d'équipe qui l'aident à évaluer son intervention éducative ;
- ◆ analyser seul ou avec l'équipe les situations d'accompagnement et leurs enjeux ;
- ◆ délimiter avec la (les) personne(s) le cadre de son intervention et ses limites ;
- ◆ une fonction de reliance :
 - ◆ maintenir ou recréer les liens avec le réseau relationnel (famille, voisinage, structures sociales) ;
 - ◆ valoriser les compétences du réseau relationnel et mobiliser la participation de celui-ci en référence au projet de la(des) personne(s) ;
 - ◆ susciter le désir et la capacité de la(des) personne(s) à construire un réseau relationnel qui correspond à ses (leurs) choix ;
 - ◆ privilégier l'élaboration de réseaux relationnels solidaires susceptibles de faire évoluer favorablement les projets individuels et/ou collectifs.
- ◆ une fonction d'interface :
 - ◆ s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et solliciter les autres intervenants en vue de coordonner les actions et d'assurer une cohérence optimale du dispositif d'accompagnement ;
 - ◆ analyser des situations du quotidien, les présenter à l'équipe en les situant dans un contexte élargi d'appartenance sociale ;
 - ◆ susciter des rencontres entre différents professionnels, animer des réunions et en assurer le suivi en vue de favoriser la coordination, la concertation et la construction de partenariats ;
 - ◆ communiquer oralement et par écrit. L'éducateur spécialisé est à la fois un porte-parole, un révélateur, un traducteur de ce que vit le sujet et cela par rapport aux autres acteurs et intervenants.
- ◆ une fonction d'acteur social :
 - ◆ décoder les valeurs dominantes de ses interlocuteurs et situer son intervention par rapport à ceux-ci ;
 - ◆ organiser ses interventions sur base de la connaissance des réalités sociales et de leur évolution ;
 - ◆ s'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat qu'elle lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend ;
 - ◆ intervenir au travers de son activité de façon à promouvoir le respect, la tolérance et le droit à la différence en référence à la convention des droits de l'homme et à la convention des droits de l'enfant ;
 - ◆ informer les personnes sur leurs droits, les aider à les faire respecter et les soutenir dans l'exercice de leurs devoirs ;
- ◆ une fonction politique :
 - ◆ s'informer des organes de représentation, participer à la concertation sur l'élaboration des politiques liées au secteur, s'associer avec d'autres éducateurs pour valoriser et faire reconnaître la profession et l'action ;
 - ◆ situer son action par rapport au système politique, économique, social et

culturel ;

- ◆ contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'outils méthodologiques et théoriques spécifiques favorisant ainsi le professionnalisme du secteur ;
- ◆ interpellier les pouvoirs subsidiant, dénoncer des situations d'injustice ou de non droit ;
- ◆ participer à la construction des représentations et des normes collectives constitutives de son identité professionnelle et sociale ;
- ◆ confronter son expérience à celle d'autres intervenants en rédigeant des écrits structurés et argumentés ;
- ◆ en tant qu'acteur de changement, ouvrir des pistes alternatives à un monde meilleur.

III – DEBOUCHES

secteur de l'aide à la jeunesse ;
secteur de l'aide aux personnes handicapées ;
secteur de la petite enfance ;
centres d'accueil pour adultes en difficulté ;
service d'aide aux justiciables ;
secteur des personnes âgées ;
secteur de la santé ;
secteur culturel ;
secteur de l'insertion socioprofessionnelle ;
secteur des services communaux de proximité ;
secteur de l'enseignement et du « parascolaire » ;
services d'information ;
comités de quartier, associations de locataires ;
...